

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 février 2021
Convocation du 14 janvier 2021

Présents : Mrs CAPOVILLA, DUFOUR, GADET, POTHIER, SENETAIRE, TACHON, et Mmes CHERVIN, COMBACON, CORNIL, CROZATIER, DEPALLE

Absents excusés : Olivier FRONDAS
Catherine MARTY
Maxime GAY
Alex CHEVALIER (procuration à Marie-Claude DEPALLE)

Compte rendu réunion du 11 décembre 2020

Rectification du montant des travaux chemin des Bigottiers, il faut lire 5 015 € HT au lieu de 50 515 € HT

Adopté à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX

- Eclairage public zone bourg et cimetière (délibération n°1)

Remplacement de 20 foyers dans le bourg par des foyers LED coût global 18 990 €, prise en charge par le SDE 03 13 691 € soit à la charge de la commune 5 299 €, étalement sur 5 ans.

- Eclairage public zone hors bourg (délibération n° 2)

Remplacement de 13 foyers situés en dehors du bourg par des foyers LED coût global 15 095 €, prise en charge par le SDE 03 10 103 €, à la charge de la commune 4 992 €, étalement sur 5 ans.

- Adressage :

Livraison des panneaux à venir

Atelier communal (délibérations n° 3, 4 et 5)

Des travaux d'aménagement de l'Atelier Communal vont être réalisés, pour une estimation de 171 258,25 € des demandes de subventions vont être déposées auprès de la Région, du Conseil Départemental et de l'Etat (DETR).

Chemin de Bord (délibération n° 6)

Concernant l'acquisition par la commune d'une partie du Chemin de Bord, passage d'un géomètre et la cession sera passée sous forme d'acte administratif.

PERSONNEL COMMUNAL

- **Mme CORNIL Jocelyne** : prolongée jusqu'au 28 février 2021, dossier de demande de longue maladie si son médecin estime qu'elle ne pourra pas reprendre en mai.

- **M. LAPLACE Clément** : a repris son poste le 15 janvier 2021.

- **M. MALLERET Christophe** : recruté pour un accroissement temporaire d'activité (notamment pour installer les panneaux de signalisation suite à adressage) contrat à mi temps du 15 janvier au 12 février inclus, prolongé jusqu'au 12 mars 2021.

- **M. TOMBEUR Bertrand** : a demandé la prolongation de sa mise en disponibilité pour un an.

ATDA : Renouvellement des conventions assistance informatique

- Support technique (délibération n°7)

- Mise à disposition d'un dispositif de télétransmission : S²LOW/@CTES (délibération n° 8)

ECOLE

- **Rythmes scolaires** : Maintien de la semaine de 4 jours pour les trois ans à venir. (Délibération n°9)
- Pas de fermeture de classe sur le RPI pour la rentrée 2021/2022.
- Accueil du Centre de Loisirs « BISS » dans les locaux scolaires pour l'année 2021.

Voirie

Plan de relance économique et solidaire, accord de subvention d'un montant de 12 000 € pour les travaux aux chemins « Des Bigotiers, de Châteauvert, de Bord, et du stade », versement d'un acompte de 80 % dès maintenant.

Questions diverses

- Maison « Jonin » : vente par adjudication au palais de justice de Cusset le 10 mars prochain, mise à pris de 15 000 €.
- Inventaire des zones humides du SAGE Allier aval, consultation publique des cartographies du 18 janvier au 7 mars 2021.
- M. Gabriel SENETAIRE a été désigné correspondant défense. (Délibération n°10)
- Association France Handicap, subvention refusée
- Courrier de ENEDIS concernant la hauteur de la ligne HTA 20KV au dessus de la maison de M. COQUILLAT.
- INSEE : population légale au 1^{er} janvier 2021 543 habitants.
- Conservatoire des espaces naturels sensibles, subvention refusée
- SPA du Bourbonnais : cotisation 2021 543 €. (Délibération n°11)
- Contrôle URSSAF sur l'année 2018, aucune irrégularité n'a été constatée.
- Villes et villages fleuris cotisation 2021 90 € (Délibération n° 12)
- La Communauté de Communes a refusé le transfert des pouvoirs de police en matière de réalisation d'aires d'accueil des gens du voyage, de voirie et d'habitat.
- Association des maires cotisation 2021 65 € par commune et 0.28 € par habitant. (Délibération n° 13)
- Association les puces solidaires, subvention refusée.

Intervention de M. SENETAIRE Gabriel concernant la révision du PLUI qui va être engagée par la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse ».

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 19 mars 2021 à 20 heures 30 en mairie.